

JOURNAL DU NOYER DORÉ



Conseil citoyen du Noyer Doré N°17 – mai/juin 2021



Où est-ce?

Réponse en dernière page

Dans ce numéro

- Éditorial : un « éco quartier » au Noyer Doré ?
- Le budget participatif 2021
- La végétalisation du quartier
- La propreté citoyenne
- L'éradication des nuisibles
- Du préfet Poubelle à l'évolution du vocabulaire et des pratiques
- Un zoom sur un quartier vert idéal
- Un nouveau jardin urbain
- Rénovation énergétique des bâtiments
- Mobilité : vive le vélo
- Grenoble, capitale verte européenne
- Brèves, ...TZCLD....

ÉDITORIAL



Bouleversement climatique, craintes et solutions. : l'ONU, l'Europe, l'Etat, la Région, la Commune proposent des actions. Et pourquoi pas une réflexion au niveau du quartier, notre Noyer Doré, de nous habitants? Mettons à profit ce temps de restriction de nos activités pour imaginer des jours meilleurs dans un quartier rénové, au cadre de vie amélioré. Nous consacrons dans cette perspective un numéro du journal à l'environnement et au cadre de vie.

Déclinons pour nos rues et notre habitat ce que l'on lit dans les publications de la Ville. Oui, bien sûr : développer, s'unir, préserver, aménager, embellir, se déplacer, échanger, mais comment et quand ?

Tout de suite, un quartier en fleurs? C'est l'opération balcons fleuris pendant les dernières vacances de printemps, à suivre et poursuivre pour des résultats concrets.

Toujours, en permanence un quartier propre? Des opérations coup de balai, de ramassage. Cela nécessite un effort quotidien et ce n'est pas gagné ! On en parle.

Bientôt de nouveaux aménagements? Avec le budget participatif, c'est possible : d'intéressants projets sont déposés. Votons pour! L'utilisation d'une partie d'une taxe dont est dispensé le bailleur principal du quartier : c'est fait pour cela aussi ... on en reparle!

Mais rêvons plus fort : de nombreuses communes se targuent d'éco quartiers, c'est bien mais pourquoi pas faire du Noyer Doré le premier éco quartier de la politique de la Ville (« un éco QPV »)? Certes notre quartier a été profondément transformé à partir de la fin des années 1990, on aime le rappeler ! Les beaux bâtiments de la médiathèque Arthur Rimbaud et du centre sportif Eric Tabarly qui peuvent fêter leur dixième anniversaire l'illustrent bien.

Et il faut poursuivre : les habitants ont raison d'être exigeants.

- L'habitat collectif : les grands immeubles doivent être sobres ce qui implique une rénovation énergétique rapide, ils doivent être beaux et agréables à vivre, ce qui implique des aménagements (voir les réalisations de nos grands architectes ici et là).
- Un urbanisme humain : des rues accueillantes, un centre commercial rénové.
- Et aussi une mobilité douce avec plus de vélos et moins de moteurs bruyants...

LE BUDGET PARTICIPATIF 2021 (SUITE)

La ville d'Antony a lancé une nouvelle édition du budget participatif. Cela tombe bien, cette année, l'édition est dédiée au développement durable, dotée d'un budget de 600 000 € ; les projets doivent avoir un lien avec dix thématiques développées par l'organisation des Nations-Unies

La phase de dépôt des projets est close: 149 projets ont été proposés.

Le site de la ville permet de consulter chaque projet et d'échanger avec les auteurs jusqu'au 1er juin prochain (<https://participer.ville-antony.fr/fr-FR/projects/budget-participatif-developpement-durable>).

La Commission de présélection se réunira **le 2 juin** pour valider la conformité des projets : ne seront pas retenus les projets déjà prévus ou sortant du cadre du budget participatif 2021 ou irréalisables pour diverses raisons.

Quelques thèmes sont très présents dans les projets déposés et intéressent particulièrement l'environnement et le cadre de vie du quartier du Noyer Doré:

- La seconde vie des objets et les formations autour avec des ateliers, des ressourceries, le tri et le recyclage des déchets; une aire de jeux dédiés au recyclage.
- Espace pour le coworking et le télétravail.
- Atelier RDV (rendez-vous pour favoriser l'emploi, l'insertion, la fabrication locale...).
- La végétalisation des espaces, des toits de bâtiments, des cours d'école, et utiliser un revêtement recyclé et renouvelable sur la chaussée.
- Les pistes cyclables, et en complément, la création d'abris-vélos sécurisés.
- La mise en place de toilettes sèches publiques mobiles autonomes.
- Equipements sportifs de rue (parc de « street workout » et « pump track », « skate park », ping pong pour tous, agrès).
- Murs libres street art et amphithéâtre (pour animer le square Doisneau ?).

Et bien d'autres projets structurants, intéressants à installer sur notre colline : la compensation de la destruction des talus SNCF végétalisés, la construction d'une passerelle piétons sur la ligne C à la gare des Baconnets ...

Allez voir, posez des questions, faites des commentaires. **Le vote aura lieu du 2 au 26 novembre** après une phase d'étude réalisée par les services municipaux. Les projets lauréats seront annoncés au conseil municipal du 2 décembre.

ENCOURAGER UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE VISANT À VÉGÉTALISER LE QUARTIER

On parle beaucoup de **végétalisation** !

Pourquoi pas, allons y !

Végétalisons le quartier en nous appuyant sur une démarche participative avec une forte implication de tous : des habitants, des associations, de la Ville et du bailleur HDBH. Favorisons la nature et la biodiversité en ville, participons à l'embellissement et à l'amélioration de notre cadre de vie , changeons le regard sur le quartier, notre regard et celui des autres. Dessiner des cheminements agréables et favoriser les déplacements doux, cela va créer du lien social, améliorer les échanges avec les autres, notamment ses voisins.

La Ville a créé ou va créer une autorisation d'occupation temporaire de son domaine public, pour toute personne qui s'engage à assurer la réalisation et l'entretien sur l'espace public d'un dispositif de végétalisation, en gros s'occuper de l'espace autour d'un arbre.

Soyons concret : dans le quartier du Noyer Doré, l'espace au pied des immeubles appartient au bailleur et il n'y a pas beaucoup d'arbres sur ces terrains!



Quelques exemples de plantations à l'initiative des locataires existent : côté parking de l'immeuble de la Caspienne, rue de la Méditerranée. Fleurir les pieds d'immeuble amène plus de propreté, plus d'échanges entre voisins.



Le Conseil citoyen a proposé d'aller dans ce sens. Gygo œuvre à cela déjà depuis des années mais cela reste à petite échelle. Pourquoi ne pas créer une action collective avec des ateliers sur ce thème et projeter de planter des végétaux selon les souhaits des habitants?

Ces nouveaux « *Trocs aux plantes* » seraient un bon outil pour végétaliser l'espace avec l'aide technique du Service des Espaces Verts et avec un financement spécifique de HdBH qui économisera ensuite sur l'entretien de ces surfaces.

Jardin en pied d'immeuble au 10 rue de la Méditerranée :

Sur une idée d'une habitante, Mme Farida Ourrad, trois personnes du 10 rue de la Méditerranée se sont décidées à créer un jardin au pied de leur immeuble. Une personne ne pouvant physiquement les aider, Mme Leblanc, descend avec son tabouret pour les soutenir et participer moralement à leurs travaux. Le mari de Malika est actif également. Chacune achète les plantes et ce qui est nécessaire et elles se mettent au travail : retourner la terre et désherber puis planter et arroser afin de faire de leur pied d'immeuble un endroit coloré et beau à regarder quand on passe dans le quartier. Dernièrement, elles ont planté des hortensias et des althaeas.



Les opérations ponctuelles comme celle « *des balcons fleuris* » organisée pendant les vacances de printemps, vont dans le bon sens. Certes, les conditions sanitaires n'ont

pas permis une forte mobilisation mais merci à Gygo, au CSC et à PK notamment pour ce qui a pu être réalisé. Sans doute, faudra-t-il conforter l'organisation de ce type de manifestations pour les amplifier.



*Gygo distribution des sacs « vacances »
mi-avril*

Mais il faudra passer à la vitesse supérieure : végétaliser les immeubles, leurs toits, leurs balcons... quand il y en a et ce n'est malheureusement pas toujours le cas.

Végétaliser les places, par exemple l'Esplanade Doisneau : plaine, morne plaine! Un îlot de fraîcheur, fort prisé l'été, pourrait être créé sur cette zone : bosquet d'arbres ou promenade couverte végétale (outre les autres équipements d'animation (cf. article sur le budget participatif). Il n'y aurait que des avantages pour les riverains et les promeneurs.



UNE PROPRETÉ CITOYENNE ENCOURAGÉE

Le Conseil citoyen du Noyer Doré a fait de la propreté citoyenne un de ses thèmes d'action majeurs avec, en particulier, la **Journée de Propreté Citoyenne** qui, sauf interdiction liée au Covid-19, devrait être organisée en septembre 2021. Ce Journal a souvent dénoncé les mauvaises habitudes de certains qui n'hésitent pas à entasser leurs déchets sur le trottoir à des endroits qu'ils considèrent comme des décharges publiques que la collectivité doit nettoyer.

Un quartier paraît plus accueillant, plus agréable à ses habitants si les abords des immeubles sont propres et entretenus. Cela demande **l'implication de nous tous** : pour **les habitants**, de ne rien jeter par les fenêtres et d'utiliser les conteneurs en y mettant leurs sacs fermés, pour **le personnel du bailleur**, la propreté doit être un élément essentiel de leur travail, pour **VSGP** recevoir et traiter les signalements d'anomalies et, enfin, pour **les services techniques de la Ville**, intervenir plus rapidement lorsque des demandes leur arrivent.

Nous avons trois administrations : HdBH, VSGP et la Ville. Chacune a ses « zones » d'activité et ses « territoires » géographiques. Le Conseil a pour souci que ces trois entités travaillent mieux ensemble. A cet effet, nous avons des réunions régulières, beaucoup bousculées par la Covid, nous avançons mais il n'est pas facile d'actionner les bons leviers. Vous devez nous soutenir, signaler les problèmes comme le font certains habitants lorsque nous parcourons le quartier.

De plus, des « professionnels » extérieurs au quartier viennent se débarrasser gratuitement de leurs déchets de toutes sortes dans ou à côté des loges à conteneurs, ici des déchets de chantier. Un seul panneau rue Scherrer prévient que c'est interdit!



Pour y remédier, certaines villes telle Magny-les-Hameaux montrent qu'une action forte est possible. Cela suppose une coopération entre le bailleur et la Ville: les loges à conteneurs sont sur le territoire du bailleur. Le personnel de HdBH alerte sa hiérarchie, la Ville recherche sur les images de vidéosurveillance les auteurs du délit et une plainte est déposée par HdBH. Le Conseil pense que c'est réalisable et désiré par les habitants.



L'ÉRADICATION DES NUISIBLES

Un « vieux quartier » voit s'installer au fil des années des visiteurs indésirables tels nos amis **les rats**. Ils sont nécessaires pour maintenir une hygiène des canalisations mais au-delà d'un certain nombre et si des « buffets » leur sont ouverts, ils deviennent indésirables et même dangereux pour nous, les humains. Un quartier neuf met un certain nombre d'années à attirer ces animaux mais ils y viennent en fonction de la propreté : **s'ils n'ont pas à manger, ils ne restent pas !**

A la demande du Conseil citoyen, une action a été mise en œuvre, arrêtée après plusieurs rencontres entre les services concernés, en visioconférence puis sur place sur un site fort infesté par les rats : **l'avenue du Noyer Doré et l'allée de l'Estérel**.

Cette visite sur place s'est tenue le 22/3/2021 avec VSGP, HdBH, les services techniques et de Cohésion sociale de la Ville et le Conseil. Les constatations faites ont permis d'en-



visager des actions ci-après.

- Les **conteneurs de verre seront remplacés** par des conteneurs pour déchets normaux.
- Dorénavant, les **conteneurs sont sortis le matin** des tournées de ramassage dont l'horaire a été décalé pour donner le temps au personnel de HdBH de les sortir (Noyer Doré et Estérel : zone de test).
- Les **conteneurs devraient être maintenus fermés** dès qu'ils sont sortis des logettes. Dans les loges à conteneurs, ils doivent être impérativement fermés en permanence sinon le banquet des rats est ouvert 24h/24h .
- Des **grilles ont été enterrées derrière les loges de l'Estérel** pour empêcher les rats de creuser leurs tunnels et donc de s'installer.
- Des **plaques métalliques devraient être installées au bas des portes des logettes** pour empêcher l'accès aux rats comme cela a été fait rue de l'Annapurna.
- Ceci sera accompagné par des **actions de traitement anti-rats** effectuées par les prestataires de HdBH et de la Ville, chacun sur son territoire.

Des progrès ont donc été réalisés. L'affaire est à suivre et devra ensuite être étendue au quartier entier ce qui devrait réduire les nuisances liées aux déchets.

DU PRÉFET POUBELLE À L'ÉVOLUTION DU VOCABULAIRE ET DES PRATIQUES

Le 24 novembre 1883, Eugène Poubelle, préfet de la Seine, signe le fameux arrêté qui oblige les propriétaires parisiens à fournir à chacun de leurs locataires un récipient muni d'un couvercle. Ainsi naissent les poubelles. Parallèlement commence le ramassage de la boîte à ordures qui prendra rapidement le nom de poubelle.

Le préfet Poubelle avait tout prévu : dimension et contenance des boîtes. Il avait même imaginé la collecte sélective. Trois boîtes étaient obligatoires : une pour les matières putrescibles, une pour les papiers et les chiffons, et une dernière pour le verre, la faïence ou les coquilles d'huîtres ! Ce nouveau règlement ne fut que partiellement respecté. Concernant le tri, plus d'un siècle après, on le redécouvre...

Il aura fallu attendre près d'un siècle entre l'invention de la poubelle et la mise en place d'une véritable collecte et de lieux de stockage des déchets. En 1975, la loi confie aux collectivités locales la responsabilité d'organiser la collecte des déchets ainsi que leur traitement ou leur stockage.

Le vocabulaire attaché aux déchets a, lui aussi, évolué. On ne parle plus de poubelles mais de bacs ou de conteneurs (avec des couvercles de couleurs différentes). Les déchets deviennent des "matières premières secondaires". Les usines d'incinération des ordures ménagères se transforment en "*Centres de valorisation énergétique des déchets*". De même les fameuses décharges devenues des "*Centres d'enfouissement techniques*", en principe interdites par une loi en 1992, souhaitent devenir des "*bioréacteurs*" en rapport avec leur nouvelle fonction de récupération des gaz issus de la fermentation des déchets. <http://www.planete-echo.net/CollecteParis/EugenePoubelle.html>

Cela étant, **un déchet reste un déchet**, leur volume ne cesse d'augmenter et **les ordures sont un souci permanent qu'il faut limiter à la source donc chez chacun de nous** sinon nous n'arriverons pas à retrouver un environnement satisfaisant.



UN ZOOM SUR UN QUARTIER VERT IDÉAL

Les travaux de rénovation du QPV (Quartier Politique de la Ville) ont apporté de l'espace et des zones piétonnes très appréciées. Du vert a remplacé le béton et le goudron mais cela manque encore d'arbres, de couleurs et de lieux de rencontre.

Un quartier « vert », c'est l'environnement. Est-ce que l'on met des guillemets à vert?

Où sont les gains en termes d'écologie? Les nouveaux lampadaires, l'éclairage des entrées d'immeuble et le déclenchement automatique de la lumière dans les escaliers ont permis un meilleur éclairage, une sécurité plus grande et une économie d'énergie. Mais au-delà? Où en est l'isolation thermique et phonique des appartements?

On pourrait envisager la mise en place de systèmes alternatifs écologiques tels des panneaux solaires et des chauffe-eau solaires. Cependant les habitants du quartier seraient



déjà satisfaits si le fonctionnement des réseaux existants dégradés était assuré (électricité avenue du Noyer Doré par ex.). On pourrait aussi imaginer une végétalisation des toits. (cf article ci-dessus)

Une bonne rénovation d'un quartier ne peut se faire sans une participation de ses habitants.

Sans oublier ce qui est sans doute le principal : l'animation du quartier, de ses rues, de ses places, de ses commerces.

« Jardin Doré », c'est le nom retenu pour le jardin partagé du 126 rue de Massy!

Le 29 avril dernier, lors d'une visioconférence, le passage à la phase de réalisation du projet a été acté. **SaluTerre**, qui a œuvré à la mise en forme du projet, a cédé sa place à **Espaces** qui, avec le service des Espaces Verts, va gérer le chantier et les débuts des jardiniers/ières. Le CSC administre l'activité. (Les contacter).

Lundi 3 mai, le traçage des allées a débuté.

Les travaux seront finis fin mai avec, début juin, la pose des clôtures.

Ouverture du terrain fin mai/début juin.

Plantation des arbustes fruitiers en septembre.

A suivre.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Extrait de la brochure « Antony pour Tous » 2020 : « Les 2 500 logements sociaux d'Hauts-de-Bievre-Habitat qui n'ont pas fait l'objet à ce jour d'une isolation thermique bénéficieront d'une rénovation totale d'ici 2026, avec pour objectif l'application des normes Bâtiments Basse Consommation (BBC). Ces opérations permettront de réduire sensiblement les charges de copropriété. »

Bonne intention pour laquelle un calendrier pourrait être publié dans le présent journal aussitôt que connu. Car de nombreux habitants, locataires au Noyer Doré, nous font part des conséquences d'une mauvaise isolation, l'hiver pour le chauffage et l'été pour la chaleur, sans compter le bruit.

Pour le chauffage, le handicap des immeubles du quartier tient surtout dans le chauffage collectif par le sol. Tous les locataires savent que la seule régulation possible du chauffage en hiver est l'ouverture des fenêtres dans les nombreux appartements surchauffés ! L'équilibrage des réseaux selon les étages et la position des appartements semble impossible. (Mais est-ce vraiment impossible à l'heure des vannes régulées pilotées par informatique?)

Quand il est question de rénovation énergétique pour des constructions des années 60, c'est une toute autre affaire. Certes, il est plus aisé de concevoir des immeubles neufs à faible consommation énergétique en s'appuyant sur les techniques architecturales modernes que de **refaire du neuf avec du vieux** !.

Cependant rénover n'est pas impossible et n'est pas plus cher que l'option démolition/reconstruction. C'est ce que prétendent les deux architectes français qui ont reçu cette année le prix Prizker (équivalent prix Nobel pour l'architecture), Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal.

De plus, la démolition pénalise les locataires de faible revenu qui doivent quitter le quartier pour être logés ailleurs.

L'idéal est donc de rénover les immeubles en les améliorant pour un coût compatible avec les revenus des occupants des lieux puisqu'il serait possible de rénover sans détruire et arrêter la vie des locataires : des exemples montrent de magnifiques réalisations : à Paris, Bordeaux, Nantes et Saint Nazaire notamment

Un exemple :

L'immeuble de la Tour-Bois-le-Prêtre dans le 17^{ème} (<http://www.druot.net/Book-Tour-Bois-le-Pr%C3%AAtre-FR.pdf>). L'architecture de l'immeuble ressemble aux deux tours Scherrer et aux immeubles de la Tamise et du Danube.

Le projet des deux architectes, Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal (primés pour cette réalisation), terminé en 2011, a consisté en la transformation radicale des conditions de confort et d'habitabilité des 100 logements de l'immeuble occupé.

La tour construite en 1962 développe, sur 50 m de hauteur, 16 niveaux desservant chacun 4 ou 8 logements.

Par ajout d'extensions chauffées, de jardins d'hiver et de balcons, la surface hors œuvre d'origine de 8 900 m² a été portée à 12 460 m². Cette nouvelle organisation des surfaces et les améliorations techniques associées permettent d'adapter l'offre locative aux besoins des familles, de réduire, passivement, la consommation des énergies de plus de 50 % principalement par l'adjonction des jardins d'hiver.



Les structures existantes sont conservées, les baies sont ouvertes, les balcons préfabriqués de trois mètres de profondeur ont été empilés et juxtaposés aux façades existantes, les intérieurs ont été adaptés aux besoins locatifs. Le calcul de base des loyers est conservé : la surface des jardins d'hiver n'est pas prise en compte.

Cette technologie a été mise en œuvre ailleurs, par exemple, dans l'Ouest, à Saint-Nazaire. (ci-contre)



Des solutions à considérer. Et pourquoi pas au Noyer Doré ? Au moins pour nos plus grandes structures.

MOBILITÉ : VIVE LE VÉLO.....

Chacun a noté le retour spectaculaire du vélo depuis plusieurs années, accéléré avec la pandémie du Covid-19. A Antony, la mise en place des « *coronapistes* » a permis au vélo de décoller : 16 % de part modale au bas de la rue Mounié à l'heure de pointe du matin, relevés en septembre dernier par une étude du CD92 , 24 % au droit du RER.

Ce phénomène est général dans la ville.

Toutes les catégories de la population s'y mettent, jeunes en âge scolaire, « *vélotaffeurs* » du quotidien, seniors enhardis par le vélo à assistance électrique, pratiquants du week-end.

Faire du vélo est un moment de plaisir pour tous ceux qui s'y adonnent. C'est vivre la vil-



le sans la carapace d'un véhicule qui isole. C'est retrouver de l'agilité dans ses déplacements et sa vie quotidienne. C'est aussi faire des économies substantielles tout en étant écolo. C'est bon pour la santé, alors que la sédentarité fait de plus en plus de ravages. Et c'est bon pour l'économie avec de plus en plus d'emplois liés au vélo.

Les pouvoirs publics l'ont compris avec la mise en place d'incitations financières : prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique de 500 € en Ile-de-France, coup de pouce pour la réparation des vélos, mise en place d'un service de location longue durée de vélos, Véligo Location, extension de la prime à la conversion aux vélos à assistance électrique. A signaler que dans le cadre de l'expérimentation TZCLD (aide aux chômeurs de longue durée), il est envisagé une recyclerie avec revente et réparation de vélos, sur le territoire des quartiers du Noyer Doré et Pajeaud.

Le mouvement associatif vélo est puissant et se renforce chaque jour davantage : Antony à Vélo rassemble plus de mille sympathisants et adhérents.

Au programme : vélos-écoles, balades à vélos, ateliers de réparation, marquage des vélos, mais aussi dialogue avec les pouvoirs publics notamment pour faire évoluer la voirie et donner au vélo la place qui lui revient, mais aussi le rendre plus sûr.



....en particulier au Noyer Doré

Parmi les sujets à mettre à l'ordre du jour pour notre quartier, citons :

- Le nécessaire aménagement de stationnement vélos sécurisé aux abords des trois gares RER qui le jouxtent : Les Baconnets, Fontaine-Michalon et Massy-Verrières,
- La poursuite de l'aménagement de l'Avenue Kennedy, avec la pérennisation des « coronapistes » : aménagements mieux marqués, suffisamment larges, identiques côté Antony et côté Massy, réorganisation du stationnement hors de la chaussée, modération des vitesses, entretien plus régulier,
- L'adaptation des logements pour faciliter le parking des vélos dans les immeubles collectifs, notamment dans le parc locatif, (voir à ce sujet le très intéressant projet déposé dans le cadre du budget participatif relatif aux abris vélos sécurisés à installer aux pieds des immeubles).
- L'amélioration des liaisons vélos avec le centre-ville, que ce soit par la RD 920, par Fontaine-Michalon ou par le quartier Pajeaud,
- Et aussi les projets des prochaines années : l'évolution de la Coulée Verte, la bonne connexion au projet RER Vélo, et vers les futures stations de la ligne 18 : Antonypôle et Massy-Opéra



Vous le voyez bien, le vélo c'est pour vous aussi. Alors, franchissez le pas, remettez-vous en selle dès maintenant !

Une association : Antony à Vélo : [http : //www.antonyavelo.canalblog.com/](http://www.antonyavelo.canalblog.com/)

Les voies ferrées

Le RER et les trains circulent dans notre quartier On s'en réjouit, c'est pratique.

Mais au prix de nuisances pour certains ...

On nous signale une **pétition** en faveur de l'extension de murs anti bruits pour la rue de Massy et les rues adjacentes, en relation avec les travaux de suppression du passage à niveau PN09.

E-Petition sur change.org: <http://chnng.it/jXJs8vDyzc>

GRENOBLE, CAPITALE VERTE EUROPÉENNE

Grenoble a eu l'honneur d'être désignée **Capitale Verte Européenne 2022** par la Commission Européenne,



célébrant son engagement constant et la cohérence de ses actions pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, pour préserver la biodiversité, pour améliorer la qualité de l'air et lutter activement contre le réchauffement climatique. (www.gre-mag.fr/dossiers/grenoble-sacree-capitale-verte-de-leurope/)

La ville a fait valoir ses 320 km de pistes ou aménagements cyclables en plus depuis 2017, ses 5000 arbres plantés depuis 2014 ou encore ses 23 jardins partagés disséminés dans la ville, tout cela en augmentant radicalement la part de bio et de productions locales dans les cantines scolaires. Elle a également insisté sur sa volonté de posséder un réseau de bus 100% propre d'ici 2022, ce qui favorise une mobilité respectueuse de l'environnement. Nous sommes loin du Grenoble de 1968, ville olympique pour les Jeux d'hiver où Killy remporta les 3 médailles d'or du ski alpin!

"Au bout de chaque rue, une montagne" écrivait Stendhal, le plus célèbre des Grenoblois. Cernée par trois massifs, Vercors, Chartreuse et Belledonne, la capitale des Alpes est au carrefour de vallées aérées et majestueuses creusées par l'Isère et le Drac. La montagne est un décor formidable, mais pas que... il faudra aller voir dès que nous pourrons nous déplacer!



Gâteau traditionnel aux noix de Grenoble

Ingrédients (pour 4 personnes)



1. 100 g de noix de Grenoble concassées
2. 100 g de beurre
3. 3 œufs
4. 150 g de farine
5. 100 g de sucre
6. 1 cuillère à café de bicarbonate de soude
7. le jus d'un citron
8. 1 zeste de citron râpé

Préparation (10 mn)

Mélanger dans une terrine les œufs et le beurre ramolli. Bien fouetter.

Ajouter le sucre, les noix, le jus de citron, le zeste râpé, la farine et le bicarbonate. Bien mélanger.

Mettre dans un moule beurré.

Cuisson 35 mn dans un four moyen.

Bon appétit!

BRÈVES

Les habitants de la **rue du Danube** sont satisfaits car, enfin, les trous importants formés sur la chaussée dans la voie d'accès au parking et rue de Tignes ont été rebouchés proprement après intervention des locataires et du Conseil citoyen auprès des services de la Voirie et du bailleur. Cela n'a pas été sans difficulté ni délai mais c'est fait et bien fait!



La préparation de la candidature d'Antony pour l'expérimentation TZCLD sur le territoire du Noyer Doré et de Pajeaud suit son cours ; l'association TZCLD Antony œuvre pour cela. Le Conseil citoyen y apporte son concours actif (voir nos précédents numéros pour le descriptif de l'opération qui peut évidemment intéresser les chômeurs de longue durée du quartier).

Actuellement, l'association est dans une phase d'identification des activités qui pourraient correspondre aux compétences et souhaits des chômeurs éligibles à l'expérimentation. Ce pourrait être le cas d'emplois au sein d'une recyclerie ou d'une conciergerie qui proposeraient des activités diverses. Ce pourrait être aussi des emplois issus de projets retenus dans le cadre du budget participatif et de bien d'autres projets qui nécessiteraient un relais de gestion. A suivre donc.

Email : contact@tzcl-d-antony.fr tel : 01 79 35 52 67

Opération « sac solidaire étudiant » à la P'tite Échoppe



Belle opération qui ne demande qu'à être reproduite. Est-ce prévu?

Une Collecte solidaire est organisée dans notre quartier le **samedi 5 juin**, place des Baconnets de 10h à 14h.

Vous pouvez y apporter les petits appareils électroménagers, le matériel informatique, les téléviseurs et le gros électroménager. Le matériel est recyclé, réparé et pourra avoir une seconde vie.

Permanence du Conseil citoyen

Le premier mercredi du mois de 10h à 12h Salle 2B
au CSC 4 boulevard des Pyrénées (si accès autorisé au public)



Centre de vaccination Vasarely :
prendre rendez-vous au CCAS

Photo de couverture : Jardins
familiaux de l'Annapurna

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Nous avons besoin de vos réactions orales ou écrites, de vos commentaires et de propositions d'articles à faire paraître.

Écrivez nous à conseil.citoyen.antony@gmail.com

Le Conseil citoyen du Noyer Doré est indépendant. Il œuvre pour nous tous et aussi pour chacun de vous et avec vous!

Journal conçu et réalisé bénévolement par les membres du
Conseil citoyen du Noyer Doré
Directeur de la publication : Le président du Conseil citoyen
4 Boulevard des Pyrénées 92 160 Antony
conseil.citoyen.antony@gmail.com
Imprimeur : *Le Réveil de la Marne - 51 Epernay*

Ne pas jeter sur la voie publique